

Les Verts de L'Aubetin et des deux Morin

Groupe local

Le Pays Briard

(04/05/2007)

Zone des Effaneaux : Pierre Rigault défend son projet.

Le Pays Briard donne la parole à Pierre Rigault, conseiller général, président du syndicat mixte Marne-Ourcq et l'initiateur du projet.

Nous avons adressé, vendredi matin par fax, nos questions à Pierre Rigault, président du Syndicat questions à Pierre Rigault, président du Syndicat mixte Marne-Ourcq.

Le président Rigault nous a adressé par retour les réponses et éléments suivants que nous livrons inextenso à nos lecteurs.

Le Pays Briard : Les détracteurs du projet ont, à ce jour, fait circuler une pétition qui rassemble plus de 500 signatures. Ils dénoncent la non-fiabilité et le jour, fait circuler une pétition qui rassemble plus de nombre d'emplois annoncés. Qu'en est-il exactement ?

Pierre Rigault : Le nombre d'emplois par habitant, sur les cantons de Lizy-sur-Ourcq et de La Ferté-sous Jouarre, se situe sous la moyenne départementale et diminue encore régulièrement. Ce qui confirme la tendance de notre territoire à devenir un territoire dortoir avec tous les inconvénients que cela engendre, notamment à long terme.

De plus, les longs et onéreux trajets quotidiens vers les pôles d'emplois franciliens limitent la qualité de vie des habitants.

L'objectif est donc de favoriser le développement économique local. Pour agir de façon perceptible en la matière, les élus locaux ont, depuis plusieurs années, choisi l'union des communes et la valorisation de l'atout logistique du territoire.

Le Syndicat mixte Marne-Ourcq rassemble les énergies et les moyens de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq et de la Communauté de communes du Fertois, soit l'équivalent de 41 communes et 42.000 habitants.

Il a obtenu l'engagement de l'entreprise Prologis qui peut être considérée comme la "locomotive" capable de tirer l'économie locale tout en respectant l'environnement.

En effet, sur le plan de l'économie et de l'emploi, le Parc logistique de Frologis, situé sur l'échangeur A4 de Montreuil-aux-Lions (site des Effaneaux) créera 800 emplois directs d'après les ratios de la logistique moderne.

En outre, ce projet logistique permet la création d'un parc PMI-PME de 5 hectares sur le même site. Le succès de cette démarche se fait déjà sentir puisque deux entreprises, représentant un potentiel de 225 emplois, sont intéressées pour construire leurs locaux sur une partie du parc PMI-PME des Effaneaux.

Ces deux parcs d'activité côte à côte, avec un total, à ce jour, de 1.025 emplois potentiels entraîneront une nouvelle dynamique économique pour les commerces et les services des communes situées à proximité.

" Pas d'aggravation des inondations "

L.P.B. La ressource en eau et la protection de l'environnement est aussi un souci. Comment la zone des Effaneaux sera-t-elle alimentée en eau et les espèces seront-elles protégées ?

P R. : Sur le plan de l'environnement, l'entreprise Prologis a présenté des garanties aux élus, puisque ce leader de la logistique est en mesure de construire, aux Effaneaux, des bâtiments de Haute Qualité environnementale.

Par exemple, après avoir installé 20.000 m² de panneaux solaires sur les toitures de son site de Moissy en Seine-et Marne, Prologis devrait réitérer, aux Effaneaux, sa contribution significative à la production d'énergie renouvelable en France et donc au respect du protocole de Kyoto.

Les deux parcs d'activité n'aggraveront pas les problèmes d'inondation à Ussy. Au contraire, les obligations légales au titre de la loi sur l'eau conduisent à la création sur le site de 15.000 m³ de bassins destinés à recueillir les eaux pluviales.

Ils auront pour effet de réguler le débit du ru.

Prologis prévoit aussi, au titre de son programme de qualité environnemental, une utilisation sanitaire de ces eaux pluviales.

Enfin, il faut aussi rappeler que la surface de la zone d'activités ne représente qu'une infime partie du bassin versant situé en amont d'Ussy.

Les recherches en eau, menées ces dernières années dans le secteur, n'ont pas révélé l'existence de ressource en eau exploitable sous le site des Effaneaux. De toute façon, l'activité logistique ne produit pas d'eaux usées autres que celles des sanitaires du personnel et du ruissellement pluvial sur les voiries qui seront traitées conformément aux dernières réglementations en la matière.

Le parc logistique remplace un champ cultivé. Les plantations paysagères et les bassins prévus dans le projet de Prologis conféreront au site un caractère de zone naturelle beaucoup plus marqué qu'actuellement.

L.P.B. Autre point : les associations dénoncent le trafic routier intensif de 750 camions par jour, est-ce une réalité ?

Si oui, comment les communes du secteur, dont la ville de La Ferté-sous-Jouarre, vont-elles faire face à ce problème ?

P R. : Les actions militantes des associations témoignent de la vigilance de nos concitoyens et cela est très bien.

Toutefois, dans le cas des Effeneaux, elles traduisent une opposition systématique aux développements de l'activité économique et de l'emploi sur notre territoire, ce qui correspond à une position infiniment minoritaire.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR GÉRARD ROGER

Le Pays Briard du vendredi 4 Mai 2007